

LABEL ÉCOLOGIQUE

Un communiqué de Steinbeis Papier GmbH

Les sujets de la protection de l'environnement, du changement climatique et de la préservation des ressources sont évoqués dans les médias et appellent à des mesures de la part des politiques, des industriels et de chacun d'entre nous. Certaines pratiques élémentaires permettent déjà d'agir de manière durable et de préserver les ressources. Parmi celles-ci figure notamment l'utilisation de papier d'impression et de photocopie porteur de labels écologiques tels que l'Ange Bleu, l'écolabel européen, le FSC ou l'écolabel nordique.

Ange bleu

- Le RAL Deutsches Institut für Gütesicherung und Kennzeichnung (institut allemand pour la sécurité et le marquage des biens) a été chargé par l'Agence fédérale allemande pour l'environnement d'attribuer le label écologique et de contrôler le respect des critères.
- Des critères stricts doivent être respectés. Par exemple, dans le cas du DE-UZ14a (« Papiers et cartons graphiques constitués à 100 % de vieux papiers (papiers et cartons recyclés) ») : l'utilisation de 100 % de papier recyclé, l'absence de chlore et d'agents de blanchiment halogénés.
- Les produits auxiliaires doivent être approuvés conformément à la recommandation XXXVI (« Recommandations pour les matériaux en contact avec les denrées alimentaires ») de l'Institut fédéral allemand d'évaluation des risques (BfR).
- L'Ange Bleu contribue à la réduction de l'impact environnemental et soutient la protection des écosystèmes, du climat et des ressources.
- Les produits portant le label Ange Bleu répondent à des normes élevées incluant l'innocuité pour la santé.
- Le label écologique constitue un repère fiable pour les consommateurs dans le choix de produits respectueux de l'environnement et leur permet de prendre des décisions d'achat éclairées.
- L'Ange Bleu encourage l'utilisation de produits et de services durables, soutient un mode de vie respectueux des ressources et contribue à la promotion d'une économie circulaire.
- Les entreprises dont les produits reçoivent l'Ange Bleu peuvent communiquer sur leurs actions respectueuses de l'environnement et se positionner comme des acteurs responsables.

Écolabel européen

- L'écolabel européen exige que les produits soient issus au minimum à 70 % de forêts certifiées et/ou de fibres recyclées. Cela favorise l'utilisation durable des ressources et la protection des forêts.

- L'écolabel prend en compte les émissions générées lors de la production et établit des normes élevées en matière d'efficacité énergétique et de gestion de l'eau, d'utilisation de matériaux non polluants et de réduction des déchets et des émissions.
- L'économie circulaire : l'écolabel européen encourage l'utilisation de matériaux recyclés et favorise le développement d'une économie circulaire dans laquelle les ressources sont utilisées efficacement et les déchets sont minimisés.

FSC (Forest Stewardship Council)

- Le FSC promeut une gestion responsable des forêts.
- Le logo correspondant s'applique uniquement aux produits fabriqués à partir de matières premières fibreuses certifiées et par des fournisseurs certifiés.
- Il agit à titre de contrôle tout au long de la chaîne de production (Chain of Custody).
- Selon la certification, les matières premières fibreuses peuvent provenir de sources/forêts contrôlées ou certifiées, ainsi que de fibres recyclées.
- Différents labels FSC en fonction de la matière utilisée : FSC, FSC Mix, FSC Recycled.

Écolabel nordique

- L'écolabel nordique est reconnu internationalement et encourage l'utilisation de matières premières durables en exigeant un minimum de 70 % de fibres issues de forêts certifiées ou un minimum de 70 % de fibres recyclées. Dans le cas d'un papier composé d'un mélange de fibres issues de forêts certifiées et de fibres recyclées, la proportion totale doit également être de 70 %.
- Le label écologique contribue à la préservation des écosystèmes, à la protection du climat et à la réduction de l'impact sur l'environnement.
- L'écolabel nordique FSC constitue une preuve crédible que les produits issus du bois proviennent de forêts gérées de manière responsable.
- L'implication des communautés locales et des peuples autochtones dans la gestion des forêts favorise l'équité sociale et renforce les droits des personnes qui dépendent des forêts.

Les écolabels Ange Bleu, écolabel européen et FSC proposent différentes approches pour protéger l'environnement et les ressources. Les entreprises assument leurs responsabilités et s'engagent en faveur du développement durable. De leur côté, les consommateurs peuvent apporter une contribution majeure en utilisant ces papiers certifiés. Dans ce contexte, l'Ange bleu est sans aucun doute considéré comme l'un des labels les plus puissants et les plus importants. Cela découle principalement du fait qu'il impose une condition de production composée à 100 % de vieux papiers. Ce critère strict garantit qu'aucune nouvelle fibre de bois n'est utilisée lors de la production, préservant ainsi de précieuses ressources.